

BIOCONTRÔLE : DE SANGOSSE VEUT PASSER DE 22 À 30 % DE PART DE MARCHÉ D'ICI À 2022



Le biocontrôle est un axe stratégique de développement pour la société De Sangosse. Une présentation de son plan 2022, fondé sur une organisation « agile », était organisée le 18 septembre à Paris. La démarche « Positive production », qui porte une image rassurante, responsable, du métier en lien avec tous les modèles de production a également été abordée.

24-09-2018



Anne Delettre



La société De Sangosse vise **30 % de part de marché en biocontrôle en France à l'horizon 2022**, contre 22 % aujourd'hui, et une croissance annuelle du chiffre d'affaires de 9 %. Dans les cartons pour accompagner cette croissance, notamment : dix solutions biocontrôles applicables en solo et attendues d'ici à 2020.

« Notre actionnariat, détenu à 75 % par les salariés, nous permet de **conduire la stratégie de notre entreprise avec patience**, sur le long terme », a expliqué Nicolas Fillon, directeur général de De Sangosse, lors d'une conférence de presse le 18 septembre à Paris.



Nicolas Fillon, directeur général de De Sangosse : « En France, nous avons la chance d'avoir une recherche publique d'une grande rigueur scientifique qui est encore active et performante. Il est important de le rappeler, car ce n'est pas le cas dans tous les pays. »

Une dynamique au-delà de la France

L'international est aussi un tremplin. **60 % du chiffre d'affaires est réalisé dans 50 pays**. La société a doublé son effectif dédié à la recherche depuis 2011 et y consacre 9 % de son chiffre d'affaires. Si la majorité des usines de production est en France, des unités de production sont implantées au Brésil et en Argentine, dans le souci d'une logistique écoresponsable.

Nicolas Fillon estime que la demande en biocontrôle va bouger très vite en Europe, prenant exemple sur l'Italie, l'Espagne où **la pression des consommateurs monte en puissance**. La Turquie, pays exportateur de fruits et légumes, ainsi que la Chine, s'intéressent aussi à ces solutions. « On pense que c'est un mouvement uniquement français, même si la France reste la tête de pont sur le marché du biocontrôle, mais c'est une **tendance de fond dans de nombreux pays** », complète Nicolas Fillon.

Le biocontrôle n'est plus un marché de niche



De gauche à droite : Olivier Antonin, directeur activité agriculture, Christophe Zugaj, responsable communication, Nicolas Fillon, directeur général et Christophe Macquin, directeur marketing agriculture.

En France, reste encore à lever quelques verrous, notamment sur les **idées reçues liées à un manque d'efficacité** : « Le biocontrôle ça marche, mais les solutions nécessitent beaucoup de temps pour être mises au point et homologuées, relève Olivier Antonin, directeur activité agriculture. Des équipes sont indispensables pour apporter des conseils. » De plus, lorsque que ces solutions sont composées de micro-organismes comme les mycorhizes, leur multiplication nécessite deux années.

La fabrication n'est pas dans le même pas de temps que pour les produits conventionnels. Ce qui pose la question de la logistique d'approvisionnement en lien avec la demande en saison. Pour répondre à ces problématiques, 60 personnes de

l'entreprise sont en contact permanent avec les professionnels du monde agricole.

Image positive du métier

Pour autant, **la société défend la protection conventionnelle.** À titre d'exemple, l'antillimaces de biocontrôle IronMax Pro montre un niveau d'efficacité proche de la solution conventionnelle à base de métaldéhyde, mais les deux produits ont leur place sur le marché pour des questions de sécurité : « **N'avoir qu'une seule matière active de disponible n'est pas souhaitable.** » Cette stratégie est aussi portée par une envie « de porter une image rassurante, responsable, du métier avec des solutions durables et le partage d'expériences. »

D'où le lancement officiel de la Positive Production, dont les fondements avaient déjà été expliqués **lors des Culturels 2017** près de Reims (51) et qui a été peaufinée pendant la campagne 2017-2018. « Nous avons attendu d'avoir suffisamment de points de preuve, de produits et de brevets pour lancer cette démarche afin qu'elle ne soit **pas juste une intention mais une réalité concrète** immédiatement applicable », indique Christophe Macquin, directeur marketing agriculture.

La valeur ajoutée d'un produit n'est plus liée à la seule efficacité

La démarche passe par du conseil, des formations, la mise à disposition d'OAD et de **nombreux échanges avec l'écosystème professionnel.** Cette prise de parole, qui implique tous les salariés, met l'accent sur une agriculture protéiforme en phase avec les attentes sociétales. « Nous sommes persuadés que l'avenir n'est pas aux modes standards, mais aux **solutions adaptées à chaque contexte**, chaque objectif et chaque enjeu », ajoute Christophe Zugaj, responsable communication.

Cette prise de parole participe au changement de paradigme du secteur de la protection des plantes : pratiques plus respectueuses de l'environnement tout en maintenant la performance des exploitations agricoles. Avec, à rebours, une autre vision de l'approche économique du marché des phytosanitaires. « Avant, la création de valeur des produits reposait sur leur efficacité. Nous sommes sûrs que demain nous parlerons d'**une autre forme de valeur ajoutée**, quitte à se passer d'un peu d'efficacité », conclut Nicolas Fillon. En clair, par une valorisation via les filières alimentaires d'un modèle de production différent, centré sur la qualité.

Chiffres clés

Résultats

270 M€ de CA en 2018 dont 60 % à l'étranger.

22 % de part de marché De Sangosse en 2018 sur le segment du biocontrôle en France.

Portefeuille biocontrôle

28 % des principes actifs de la liste officielle des produits phytosanitaires de biocontrôle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation soit 20 spécialités.

25 % des fiches CEPP.

Investissements

Construction à Pont-du-casse (47) d'une unité ultra-moderne d'appâts anti-limaces développée dans le cadre du programme « Usine du Futur Nouvelle-Aquitaine » de la BPI. Ce site éco-conçu s'inscrit dans l'économie locale et circulaire, en étant autonome en énergie et à impact environnemental « zéro ».